

ESA Saint-Luc  
ESA – ERG  
Les Ateliers Saint-Luc  
École Secondaire

## **Procès-verbal de la réunion n°244 du mercredi 28 avril 2021 (par visioconférence)**

Pour la Délégation de l'Employeur (DE)

Présents :

M. M. Streker (Président), Mme L. Rassel

Excusés : Jean-Paul Verleyen (Président), M. J.-Ch. Hock, M. D. Jamsin

Pour la Délégation du Personnel (DP)

Présents : Mme H. Bernard, M. E. Blondiau, M. G. Caiti (Secrétaire), Mme. K. Josse, Mme. J. Lorho

Excusé : M. H. Ozudogru

Ordre du jour de la réunion n°244

### **1. Approbation du PV de la réunion n°243**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Pour rappel, les PV des réunions du CE (aussi bien que celles du CPPT, d'ailleurs) sont disponibles sur les valves des Instituts moyennant une identification et un mot de passe (<http://valves.stluc-bruxelles.be>).

### **2. Approbation de l'ordre du jour**

### **3. Examen des comptes annuels de l'exercice écoulé**

Notre réviseur d'entreprise, Mr Theunissen, fait une «photo» des comptes 2020 de l'asbl des Instituts. Il estime que ces comptes sont de «qualité».

Sans entrer dans les détails chiffrés, la balance entre les actifs (créances, actifs immobilisés, subsides et valeurs disponibles) et les passifs (dettes à plus d'un an et emprunts à court terme) exprime une solvabilité qualifiée de très bonne. Le compte des résultats pour cet exercice est bénéficiaire pour ± 668.000 euros.

Les différents indicateurs : amortissements, capacité à générer des liquidités pour rembourser les dettes dans l'année, le cash flow pour le fonds de réserve ou les investissements révèlent une situation bilantaire et patrimoniale saine et très stable.

Budget présenté par l'économat, représenté par Lorenzo Spangaro et Marie Alui.

En 2020, la crise Covid aura coûté 157.000 euros (interventions sanitaires, aides aux étudiants, etc.), par contre des économies ont été réalisées sur les frais de déplacement du personnel, sur des travaux prévus mais non réalisés, sur les Portes ouvertes et l'organisation des jurys.

Pour 2021 une estimation (prudente) prévoit des recettes en légère baisse, sans que l'on puisse prévoir à quelle hauteur elle seront compensées par des subsides. Des engagements sont prévus pour la gestion de la procure (+ 2 jobistes) et pour renforcer l'équipe de nettoyage. Les dépenses ordinaires (± 340.000 euros) se profilent dans la continuité des années précédentes. Des dépenses extraordinaires sont prévues pour des frais d'équipement et d'aménagement à l'école Secondaire, pour équiper un nouvel atelier et pour des travaux de réfection des égouts, pour la réfection de la toiture de l'erg, etc.

Un budget spécial sera à nouveau alloué aux mesures d'intervention et d'aides directes aux étudiants dans le cadre de la crise sanitaire.

#### **4. Règlement du travail**

Contrairement à ce qui était espéré, les travaux de « refonte » du RT en Commission paritaire de l'Enseignement catholique ne sont pas terminés. Le document sur lequel doit s'appuyer le CE pour adapter ce règlement aux réalités de chaque institut, n'est pas encore disponible.

Étant donné le programme traditionnellement chargé de la fin d'année, cela se fera sans doute à la rentrée 2021-22, en octobre.

#### **5. Document de base**

Les amendements et les modifications pour mettre à jour les informations structurelles, juridiques, factuelles et les investissements sont en cours de rédaction par les différentes directions, en vue de le publier pour la rentrée prochaine.

Le président  
M. M. Streker

Le secrétaire  
M. G. Caiti